

VILLE DE LA LONDE - RESTAURATION SCOLAIRE

Nos menus comportent certains des allergènes suivants avec mise en place de PAI (Plan d'accueil Individualisé) :

LISTE DES ALLERGENES MAJEURS

- 1. Céréales contenant du gluten** (à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales, à l'exception :
 - a) Des sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose ;
 - b) Des maltodextrines à base de blé ;
 - c) Des sirops de glucose à base d'orge ;
 - d) Des céréales utilisées pour la fabrication de distillats ou d'alcool éthylique d'origine agricole pour les boissons spiritueuses et d'autres boissons alcooliques.
- 2. Crustacés et produits à base de crustacés.**
- 3. Œufs et produits à base d'œufs.**
- 4. Poissons et produits à base de poissons**, à l'exception :
 - a) De la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes ;
 - b) De la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.
- 5. Arachides et produits à base d'arachides.**
- 6. Soja et produits à base de soja**, à l'exception :
 - a) De l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées ;
 - b) Des tocophérols mixtes naturels (E 306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja ;
 - c) Des phytostérols et des esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja ;
 - d) De l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja.
- 7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)**, à l'exception :
 - a) Du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats ou d'alcool éthylique d'origine agricole pour les boissons spiritueuses et d'autres boissons alcooliques ;
 - b) Du lactitol.
- 8. Fruits à coque**, à savoir : amandes (*Amygdalus communis* L.), noisettes (*Corylus avellana*), noix (*Juglans regia*), noix de cajou (*Anacardium occidentale*), noix de pécan [*Carya illinoensis* (Wangenh.) K. Koch], noix du Brésil (*Bertholletia excelsa*), pistaches (*Pistacia vera*), noix de Macadamia et noix du Queensland (*Macadamia ternifolia*), et produits à base de ces fruits, à l'exception :
 - a) Des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats ou d'alcool éthylique d'origine agricole pour les boissons spiritueuses et d'autres boissons alcooliques.
- 9. Céleri et produits à base de céleri.**
- 10. Moutarde et produits à base de moutarde.**
- 11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.**
- 12. Anhydride sulfureux et sulfites** en concentrations de plus de 10 mg / kg ou 10 mg / litre exprimées en SO₂.
- 13. Lupin et produits à base de lupin.**
- 14. Mollusques et produits à base de mollusques.**